

SÉANCE ordinaire

Le 5 juillet 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 5 juillet 2021, à 16h30, à huis clos comme prescrit par le gouvernement dans le cadre des mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Bruno-Pierre Godbout, maire suppléant, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Richard Duguay

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

210705.238 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelles le point suivant :

- Nomination d'un représentant civil – OMH – Madame Marie-Claire Blais;
- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Dépôt du rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année financière 2020;
 - 4.3 Avis de motion – Règlement relatif à la sécurité, la paix et l'ordre ;
 - 4.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement V-232-2020 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation sur le territoire de la municipalité ;
 - 4.5 Signataire – Lettre d'entente pour l'entreposage de matériel d'urgence entre la ville de Chandler et la Société canadienne de la Croix-Rouge ;
 - 4.6 Renouvellement de l'entente de partenariat entre la Ville de Chandler et Rencontres internationales de la Photographie en Gaspésie 2021-2023;
 - 4.7 Signataire - Financements existants ;
 - 4.8 Signataire – Contrat relatif à l'entretien sanitaire des haltes, parcs et espaces verts ;
 - 4.9 Recommandation de paiement – TETRATECH QI inc. – Assainissement des eaux Secteur Newport ;
 - 4.10 Recommandation de paiement – ENGLOBE CORP. – Contrôle au garage municipal;
 - 4.11 Recommandation de paiement – WSP CANADA INC. – Phase 2 : préparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Pabos Mills et Newport) ;
 - 4.12 Recommandation de paiement CP-02 – HABITAT

- CONSTRUCTION MATANE (1986) INC. – Construction d'un garage municipal ;
- 4.13 Recommandation de paiement Numéro CP-03 – HABITAT CONSTRUCTION MATANE (1986) INC. – Construction d'un garage municipal ;
- 4.14 Recommandation de paiement – MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS – Honoraire ;
- 4.15 Recommandation de paiement – ASTELL CAZA DE SUA INC. - Dossier 9000056-002;
- 4.16 Recommandation de paiement – AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC. – Mesures de débit aux trop-pleins de 2-3 postes de pompage et remontées par tronçons ;
- 4.17 Recommandation de paiement – MEL MOTEURS ÉLECTRIQUES LAVAL – Démarrage génératrice ;
- 4.18 Projet de quartiers - Recommandation de paiement – SOUDURE CMG – Confection des bacs à recyclage en forme de poisson pour les plages ;
- 4.19 Projet de quartiers - Recommandation de paiement – NADEAU MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INC. - Confection des bacs à recyclage en forme de poisson pour les plages ;
- 4.20 Recommandation de paiement – DUGUAY SANITAIRE INC. – Projet Dek hockey quartier Newport ;
- 4.21 Autorisation au directeur général et greffier – Appel d'offres pour assurances collectives ;
- 4.22 Autorisation – Installation de panneaux de signalisation secteur 3e Plage quartier Pabos Mills ;
- 4.23 Signataire – Convention de donation des archives de la Gaspésia;
- 4.24 Octroi d'une subvention – Aménagement d'une terrasse pour la revitalisation de la rue Commerciale - Mich Café ;
- 4.25 Modification du statut d'employés syndiqués de la Ville de Chandler ;
- 4.26 Modification de la résolution numéro 210607.213 - Embauche – Agente d'information touristique;
- 4.27 Embauche d'un étudiant - Entretien du Circuit des bâtisseurs;
- 4.28 Embauche – Madame Monica Trudel - Technicienne en administration ;
- 4.29 Signataire – Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure – Rénovation partielle de l'aréna de Newport;
- 4.30 Émission carte de guichet - Camping des bâtisseurs ;
- 4.31 Autorisation - Ouverture d'un prêt à terme-règlement d'emprunt V-240-2021 de 2 667 627 \$ dans le cadre de la programmation TECQ 2019-2023 ;
- 4.32 Demande à la MRC du Rocher-Percé – Demande de modification au Schéma d'aménagement – Demande d'agrandissement du périmètre urbain ;
- 4.33 Demande de dérogation mineure – Habitations des aînés de Chandler – Alignement de la façade du bâtiment principal par rapport à la rue publique (résolution 21-U-13) ;
- 4.34 Demande de dérogation mineure – Monsieur Édouard Gionest – Réduction du frontage (résolution 21-U-16) ;
- 4.35 Demande de dérogation mineure – 9366-6881 Québec inc. (Monsieur Sabin Marcoux) – Alignement de la façade du bâtiment principal par rapport à la rue publique (résolution 21-U-17) ;
- 4.36 Demande de dérogation mineure – Monsieur Jocelyn Marcoux – Réduction de la marge latérale (résolution 21-U-18) ;
- 4.37 Octroi de contrat – CL Design – Préparation d'une demande d'aide financière pour le projet de rénovation partielle de l'aréna Newport / DEK Hockey ;
- 4.38 Vente d'un immeuble – 18, route des Lévesque quartier Newport ;
5. PROPOS DU MAIRE-SUPPLÉANT
6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
- 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.239 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.240 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accepte d'accorder les montants suivants:

Club Nautique de Chandler – Demande d'aide financière ;	5 000 \$
Bourses pour les étudiants de 5e secondaire de la Polyvalente Mgr Sévigny ;	500 \$
Fondation du CSSS du Rocher-Percé – Campagne de financement 2021 ;	750 \$
Tournoi SpikeBall – Plage des beaux sables – 10 juillet 2021	500 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.241 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT CIVIL – OMH – MADAME MARIE-CLAIRE BLAIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu de nommer madame Marie-Claire Blais comme administratrice sur le conseil d'administration de l'OMH.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.242 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois mai 2021 représentant une somme de 246 723.51 \$ pour le journal des achats et de 110 935.12 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.243 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020

Il est unanimement résolu que ce conseil prenne acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.244 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ, LA

PAIX ET L'ORDRE

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche qu'à une prochaine séance du conseil, il y aura adoption d'un règlement relatif à la sécurité, la paix et l'ordre.

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.245 AVIS DE MOTION – ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT V-232-2020 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Donald Vachon qu'à une prochaine séance du conseil, il y aura adoption d'un règlement modifiant le règlement V-232-2020 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation sur le territoire de la municipalité.

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.246 SIGNATAIRE – LETTRE D'ENTENTE POUR L'ENTREPOSAGE DE MATÉRIEL D'URGENCE ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

CONSIDÉRANT que la Croix-Rouge a une entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée.

CONSIDÉRANT que l'article 70 de la loi sur la sécurité civile (L.R., Q Chapitre S-2.3) stipule que le ministre doit susciter ou encourager les initiatives dans le domaine de la sécurité civile provenant des autorités régionales ou locales, des autorités responsables de la sécurité civile, des organismes communautaires, des personnes tenues à la déclaration de risque et des autres intervenants et favoriser leurs concertations et la coordination de leur action à cet égard.

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Chandler et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite relativement à l'entreposage du matériel d'urgence énuméré ci-dessous :

288 lits de camp
264 Couvertures, type MSP

320 Oreillers
300 Trousses d'hygiène

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que la Ville de Chandler accepte le projet d'entreposage de matériel d'urgence entre la Ville et la Société canadienne de la Croix-Rouge et autorise Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier à signer pour et au nom de la ville la lettre d'entente pour l'entreposage de matériel d'urgence entre la ville de Chandler et la Société canadienne de la Croix-Rouge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.247 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE EN GASPÉSIE 2021-2023

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler souhaite renouveler son partenariat pour les trois prochaines éditions des Rencontres de la photographie en Gaspésie soit de 2021 à 2023 ;

CONSIDÉRANT que chaque année, l'événement se tient du 15 juillet au 30 septembre dans onze municipalités gaspésiennes, et ce depuis 12 ans ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler est partenaire depuis le tout début de l'événement ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu ce qui suit :

QUE la ville de Chandler accepte de verser une contribution financière de 2 000 \$ par année pour la tenue de l'exposition;

QUE l'apport en service, il se définit comme suit :

- Un ou des lieux d'expositions (intérieur ou extérieur) en fonction du thème et du choix des photos;
- Un espace pour la tenue d'ateliers, de conférences, etc.;
- Du personnel (responsable à la culture, personnel à l'accueil pour les expositions, aides techniques pour l'accrochage et le démontage des photos).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.248 SIGNATAIRE SUR FINANCEMENT EXISTANT

CONSIDÉRANT que monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, était responsable des financements temporaires;

CONSIDÉRANT que madame Kim Duffy, directrice des finances, assure maintenant le suivi de tous les financements existants et futurs, depuis le départ à la retraite de monsieur Jean Bélanger;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu de désigner madame Kim Duffy, directrice du service des finances, en tant que signataire autorisée sur tous les prêts existants, dont la signature de monsieur Jean Bélanger, et autres personnes apparaissent selon la liste des prêts ci-dessous :

Numéro du prêt	Montant	Date de la résolution	Signé par	Numéro du règlement d'emprunt
01- 5104 pr-1	200 000\$	2019-09-23	Jean Bélanger	V-225-2019
02- 80996 pr-2	1 115 000\$	2017-11-05	Jean Bélanger	V-207-2018
03- 81005 m/c-4	2 000 000\$ augmenté temporairement à 3 000 000\$	2009-02-17	Claude Cyr et Raymond Cyr	Marge de crédit
04- 81005 pr-3	51 700\$	2020-01-21	Louissette Langlois et Kim Duffy	V-108-2008
05- 81401 pr-2	5 000 000\$	2020-01-13	Jean Bélanger	V-221-2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.249 SIGNATAIRE – CONTRAT RELATIF À L'ENTRETIEN SANITAIRE DES HALTES, PARCS ET ESPACES VERTS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Benoit Moreau, coordonnateur municipal à signer pour et au nom de la Ville le contrat relatif à l'entretien sanitaire des haltes, parcs et espaces verts pour la saison estivale 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.250 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRATECH QI INC. – ASSAINISSEMENT DES EAUX SECTEUR NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que conseil recommande le paiement de la facture numéro 60709855 de TECTRATECH QI INC. au montant de 1 507.32 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre des travaux pour la réalisation de l'étude d'ingénierie préliminaire du projet d'interception et de traitement des eaux usées pour le réseau d'égout domestique du secteur Newport (résolution numéro 190819.317).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.251 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ENGLOBE CORP. – CONTRÔLE AU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de

monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 00039131 de ENGLOBE CORP., au montant de 6 166.48 \$, toutes taxes incluses, pour le contrôle qualitatif des matériaux concernant le projet de construction d'un nouveau garage municipal et d'un abri à sel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.252 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – WSP CANADA INC. – PHASE 2 : PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132 À CHANDLER (PABOS MILLS ET NEWPORT)

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 1011932 à WSP CANADA INC. au montant de 2 654.29 \$, toutes taxes incluses, pour la phase 2 : préparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Pabos Mills et Newport).

Il est également entendu que ce montant sera remboursable à 100% par le MTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.253 RECOMMANDATION DE PAIEMENT CP-02 – HABITAT CONSTRUCTION MATANE (1986) INC. – CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement du CP-02, tel que recommande par Jean Luc Heyvang Architecte, à HABITAT CONSTRUCTION MATANE (1986) INC., au montant de 273. 279.34 \$, toutes taxes incluses, pour la construction d'un nouveau garage municipal.

Il est également résolu que le paiement soit prélevé du règlement d'emprunt numéro V-221-2019 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.254 RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO CP-03 – HABITAT CONSTRUCTION MATANE (1986) INC. – CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement du CP-03, tel que recommande par Jean Luc Heyvang Architecte, à HABITAT CONSTRUCTION MATANE (1986) INC., au montant de 428 600.37\$ \$, toutes taxes incluses, pour la construction d'un nouveau garage municipal.

Il est également résolu que le paiement soit conditionnel à la réception des quittances de la demande de paiement CP-02 et que

le montant soit prélevé du règlement d'emprunt numéro V-221-2019 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.255 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS – HONORAIRES

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS pour des services juridiques.

Numéro de facture	dossier	Total (TTC)
194973	766-766002 V/d	435.99 \$
194974	766-766021 V/d	275.94 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.256 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ASTELL CAZA DE SUA INC. - DOSSIER 9000056-002

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 00994de ASTELL CAZA DE SUA INC., au montant de 496.67 \$, toutes taxes incluses, pour des honoraires dans le cadre du dossier 9000056-002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.257 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC. – MESURES DE DÉBIT AUX TROP-PLEINS DE 2-3 POSTES DE POMPAGE ET REMONTÉES PAR TRONÇONS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 204439 de AVIZO EXPERTS-CONSEILS au montant de 18 317.68 \$, toutes taxes comprises, pour les mesures de débit aux trop-pleins de 2-3 postes de pompage et remontées par tronçons.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.258 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MEL MOTEURS ÉLECTRIQUES LAVAL – DÉMARRAGE GENERATRICE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro IN0560809 de MEL MOTEURS ÉLECTRIQUES LAVAL au montant de 18 464.99 \$, toutes taxes incluses, pour le projet de démarrage de la génératrice.

Il est également résolu que ce paiement soit prélevé du budget pour l'approvisionnement, le traitement et le réseau de distribution de l'eau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

210705.259 PROJET DE QUARTIERS - RECOMMANDATION DE PAIEMENT - SOUDURE CMG - CONFECTION DES BACS À RECYCLAGE EN FORME DE POISSON POUR LES PLAGES

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à SOUDURE CMG dans le cadre du projet de confection de bacs à recyclage en forme de poissons pour les plages municipales.

NUMÉRO DE LA FACTURE	MONTANT (TTC)
9895	971.47 \$
9909	22.83 \$

Il est également résolu que ces montants soient divisés équitablement entre les quartiers de Pabos Mills et de Newport et du budget prévu à l'entretien des plages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.260 PROJET DE QUARTIERS - RECOMMANDATION DE PAIEMENT - NADEAU MATÉRIEUX DE CONSTRUCTION INC. - CONFECTION DES BACS À RECYCLAGE EN FORME DE POISSON POUR LES PLAGES

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à NADEAUX MATÉRIEUX DE CONSTRUCTION INC. dans le cadre du projet de confection de bacs à recyclage en forme de poissons pour les plages municipales.

NUMÉRO DE LA FACTURE	MONTANT (TTC)
1058797	16.02 \$
1058723	241.43 \$
1061897	86.13 \$

Il est également résolu que ces montants soient divisés équitablement entre les quartiers de Pabos Mills et de Newport et du budget prévu à l'entretien des plages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.261 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – DUGUAY SANITAIRE INC. – PROJET DEK HOCKEY QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 5273 de DUGUAY SANITAIRE INC., au montant de 2 079.32 \$, toutes taxes incluses, pour le voyage et la location d'un conteneur pour l'aréna de Newport.

Il est également résolu que le paiement soit prélevé du règlement d'emprunt prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.262 AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER – APPEL D'OFFRES POUR ASSURANCES COLLECTIVES

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le directeur général et greffier, monsieur Roch Giroux, à procéder à un nouvel appel d'offres dans le cadre du dossier des assurances collectives des employés de la Ville de Chandler.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général & greffier à effectuer toutes les démarches requises et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

Il est également résolu de maintenir le régime d'assurance actuel jusqu'à la conclusion des procédures d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.263 AUTORISATION – INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION SECTEUR 3E PLAGE QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyée par monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise la Ville de Chandler à installer des panneaux de signalisation « interdiction de stationner » du côté de la troisième plage, quartier Pabos Mills, afin de faciliter la circulation des véhicules et assurer la sécurité des usagers.

Il est également résolu que le Bourg de Pabos assure le paiement des frais associés à l'achat des panneaux de signalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.264 SIGNATAIRE – CONVENTION DE DONATION DES ARCHIVES DE LA GASPÉSIA

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyée par monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Roch Giroux, directeur général et

greffier à signer pour et au nom de la Ville de Chandler la convention de donation des archives de la Gaspésia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.265 OCTROI D'UNE SUBVENTION – AMÉNAGEMENT D'UNE TERRASSE POUR LA REVITALISATION DE LA RUE COMMERCIALE - MICH CAFÉ

CONSIDÉRANT la demande déposée à la SDEIC par le propriétaire du MICH CAFÉ d'obtenir une subvention pour l'aménagement d'une terrasse sur le terrain de la Gaspésia ;

CONSIDÉRANT que ce projet cadre dans les objectifs de revitalisation de la rue Commerciale et que ce dernier est complété;

CONSIDÉRANT que les fonds de la SDEIC sont maintenant sous la gestion de la Ville de Chandler ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le de verser une subvention de 10 000 \$, Mich Café, pour l'aménagement de la terrasse face au commerce sur le terrain Gaspésia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.266 MODIFICATION DU STATUT D'EMPLOYÉS SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise de régulariser le statut d'emploi des salariés tel que décrit ci-dessous :

Nom du salarié	Statut du salarié	Poste
Gilles Desjardins	Régulier à temps complet	Chauffeur / Chauffeur-opérateur
Stéphane Leblanc	Régulier à temps complet	Chauffeur / Chauffeur-opérateur
Tommy Huard	Régulier à temps complet	Chauffeur / Chauffeur-opérateur
Robert Laplante	Régulier à temps complet	Journalier en horticulture / journalier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.267 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 210605.213 - EMBAUCHE – AGENTE D'INFORMATION TOURISTIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de

monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement de et d'autoriser l'embauche de madame Nancy Kearney à titre d'agente d'information touristique, pour la saison estivale 2021, poste saisonnier non syndiqué, au taux horaire équivalent au huitième échelon de l'échelle salariale associée à cet emploi.

Il est également résolu que la présente modifie la résolution numéro 210605.213.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.268 EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT - ENTRETIEN DU CIRCUIT DES BÂTISSEURS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Alexandre Lavoie dans le cadre d'un emploi étudiant dédié à l'entretien du Circuit des bâtisseurs pour la période estivale 2021, et ce, pour une durée de 8 semaines à raison de 32 heures par semaine à un taux horaire de 15\$/h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.269 EMBAUCHE – MADAME MONICA TRUDEL - TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT que madame Monica Trudel a complété sa période de probation avec succès et que la recommandation de son supérieur immédiat est favorable;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu de formaliser l'embauche de madame Monica Trudel en tant qu'employée syndiquée régulier à temps plein à titre de technicienne en administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.270 SIGNATAIRE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE – RÉNOVATION PARTIELLE DE L'ARÉNA DE NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil

QUE la Ville de Chandler autorise la présentation du projet de rénovation partielle de l'aréna de Newport au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Chandler à payer sa

part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Ville de Chandler désigne monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.271 ÉMISSION CARTE DE GUICHET- CAMPING DES BÂTISSEURS

Il est proposé par monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'autoriser l'émission d'une carte de guichet Desjardins pour dépôt seulement dans le compte bancaire des loisirs, au nom de Marie-Claude Prévost, coordonnatrice à l'accueil touristique, concernant le camping des bâtisseurs.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Bruno-Pierre Godbout et madame Kim Duffy, respectivement maire-suppléant et directrice du service des finances, à signer tout document requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.272 AUTORISATION - OUVERTURE D'UN PRÊT À TERME- RÉGLEMENT D'EMPRUNT V-240-2021 DE 2 667 627 \$ DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION TECQ 2019-2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'autoriser Kim Duffy, directrice du service des finances, à procéder à l'ouverture d'un prêt à terme dans le cadre de la programmation TECQ (V-240-2021). Ce prêt sera remboursé à 100 % par des subventions gouvernementales.

Il est également résolu d'autoriser Kim Duffy, à signer tous les documents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.273 DEMANDE À LA MRC DU ROCHER-PERCÉ – DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT – DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE URBAIN

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Marie-Christine Thériault, directrice du service de l'urbanisme, à déposer une demande de modification

du Schéma d'aménagement pour l'agrandissement du périmètre urbain permettant ainsi la réalisation d'un développement résidentiel sur le territoire de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.274 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LES HABITATIONS DES AÎNÉS DE CHANDLER – ALIGNEMENT DE LA FAÇADE DU BÂTIMENT PRINCIPAL PAR RAPPORT À LA RUE PUBLIQUE (RÉSOLUTION 21-U-13)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée à l'égard de l'immeuble situé au 107, avenue du Plateau, quartier Chandler, à Chandler (lot 5 770 536);

CONSIDÉRANT qu'en raison de la forme du terrain par rapport à l'Avenue du Plateau, à la Rue de Bellefeuille et à la présence d'un « rond-point », la façade du bâtiment principal ne pourra pas respecter l'alignement de 10 degrés prévu à la réglementation ;

CONSIDÉRANT qu'un certificat de localisation a été produit par monsieur Julien Lambert, arpenteur-géomètre, le 1er avril 2021, minute 268 ;

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme, entre autres celui d'augmenter l'offre en habitation, particulièrement pour les personnes âgées, et de favoriser l'inclusion d'une gamme diversifiée d'habitation ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande d'accorder la dérogation mineure telle que déposée par Les Habitations des aînés de Chandler ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise la demande de dérogation mineure déposée par Les Habitations des aîné(e)s de Chandler soit une majoration supérieure à 10 degrés pour l'alignement du bâtiment principal parallèle à la rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.275 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR

**ÉDOUARD GIONEST – RÉDUCTION DU FRONTAGE
(RÉSOLUTION 21-U-16)**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble situé au 34, rue Cormier, quartier Pabos Mills, à Chandler (lot 5 759 205, matricule 8755-32-2402) ;

CONSIDÉRANT que cette dérogation mineure est requise pour effectuer une opération de lotissement qui viendra séparer le terrain commercial (situé sur la route 132) et le terrain résidentiel (situé sur la Route Cormier) ;

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme, entre autres celui d'assurer le maintien de la qualité de l'environnement bâti de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU recommandent d'accorder la présente demande de dérogation mineure ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil accorde favorablement la dérogation mineure telle que déposée par monsieur Édouard Gionest, soit une réduction du frontage prescrit pour un lot desservi de 15 mètres à 8,46 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.276 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 9366-6881 QUÉBEC INC. (MONSIEUR SABIN MARCOUX) – ALIGNEMENT DE LA FAÇADE DU BÂTIMENT PRINCIPAL PAR RAPPORT À LA RUE PUBLIQUE (RÉSOLUTION 21-U-17)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée à l'égard de l'immeuble situé au 11, avenue de la Chaloupe, lot 4 856 924, matricule 9356-38-0850, quartier Pabos, à Chandler ;

CONSIDÉRANT que la demande consiste à autoriser que la façade du bâtiment principal soit orientée vers le Golfe du St-Laurent plutôt que sur l'Avenue de la Chaloupe ;

CONSIDÉRANT qu'un certificat d'implantation a été produit par monsieur Julien Lambert, arpenteur-géomètre, le 7 juin 2021, minute 297 ;

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme, entre autres ceux d'assurer la mise en valeur des paysages et la rétention des résidents ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU recommandent d'accorder la présente demande de dérogation mineure ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil accorde favorablement la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Sabin Marcoux (9366-6881 Québec inc.), soit une majoration supérieure à 10 degrés pour l'alignement du bâtiment principal parallèle à la rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.277 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR JOCELYN MARCOUX – RÉDUCTION DE LA MARGE LATÉRALE (RÉSOLUTION 21-U-18)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée à l'égard de l'immeuble situé au 338, avenue Blanchard, quartier Chandler, à Chandler (lots 5 845 999 et 6 278 832 Ptie, matricule 9256-45-7636) ;

CONSIDÉRANT que la dérogation mineure est requise pour permettre l'agrandissement du bâtiment existant situé au 338, avenue Blanchard ;

CONSIDÉRANT qu'un plan de localisation a été produit par monsieur Éric Smith, arpenteur-géomètre, le 26 mai 2021, minute 495 ;

CONSIDÉRANT qu'avant de délivrer un permis d'agrandissement, des opérations de lotissement devront être faites afin que la partie privative de monsieur Marcoux soit agrandie sur la partie commune ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des propriétaires de la partie commune sont en accord avec le projet d'agrandissement de monsieur Marcoux et que ceux-ci devront signer tous les documents requis (entre autres, les documents de l'arpenteur ainsi que le permis municipal) ;

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété

des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme, entre autres ceux d'assurer le maintien de la qualité de l'environnement bâti de la Ville de Chandler et la rétention des résidents;

CONSIDÉRANT qu'au départ, l'ensemble du projet situé au matricule 9256-45-7636 était un projet résidentiel intégré et que c'est uniquement par la suite que le projet est devenu une copropriété divise ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU recommandent favorablement d'accorder la présente dérogation mineure ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil accorde favorablement la demande de dérogation mineure telle que déposée par monsieur Jocelyn Marcoux, soit une réduction de la marge latérale prescrite pour un projet résidentiel intégré de 3 mètres à 2,49 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.278 OCTROI DE CONTRAT – CL DESIGN – PRÉPARATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET DE RÉNOVATION PARTIELLE DE L'ARÉNA NEWPORT / DEK HOCKEY

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil accepte la proposition d'honoraires professionnels de CL Design, au montant de 2 800 \$, plus taxes applicables, pour la préparation d'une demande d'aide financière qui sera déposée pour le projet de rénovation partielle de l'aréna Newport / DEK Hockey.

Il est également résolu que cette somme soit prélevée du règlement d'emprunt prévu pour le Dek hockey.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.279 VENTE D'UN IMMEUBLE – 18, ROUTE DES LÉVESQUE QUARTIER NEWPORT

CONSIDÉRANT l'avis d'appel d'offres pour la vente d'immeubles paru le 17 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'une offre jugée raisonnable a été déposée pour l'achat de l'immeuble connu comme étant le lot rénové numéro 4 856 842 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et

unanimement résolu:

Que la Ville de Chandler accepte de vendre à MADAME LIANE CYR l'immeuble situé au 18, route des Lévesque, quartier Newport, le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur pour une considération de huit mille dollars (8 000 \$), plus taxes, le cas échéant;

Que les frais reliés à cette vente ainsi que les frais professionnels soient assumés par l'acheteur;

Que MESSIEURS BRUNO-PIERRE GODBOUT et ROCH GIROUX, respectivement maire-suppléant et directeur général & greffier, soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous documents pertinents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210705.280 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche propose la levée de l'assemblée à 17 h 48.

VILLE DE CHANDLER

Bruno-Pierre Godbout
Maire suppléant

Roch Giroux
Directeur général et greffier